

---

**Allocution de Grégory Doucet, Maire de Lyon**  
Signature du Contrat Local de Santé de la Ville de Lyon  
Salon Justin Godart  
Mardi 10 janvier 2023

*(Seul le prononcé fait foi)*

---

*Madame la Préfète – Secrétaire générale de la Préfecture du Rhône (Vanina Nicoli)*

*Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (Docteur Jean-Yves Grall)*

*Monsieur le vice-Président de la Métropole en charge de la santé, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap (Pascal Blanchard) représentant le Président de la Métropole de Lyon*

*Monsieur l'inspecteur d'académie, Directeur Académique des services de l'Education Nationale du Rhône (Philippe Carrière)*

*Monsieur le Directeur de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Laurent Lempereur)*

*Madame la Directrice générale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône (Emmanuelle Lafoux)*

*Madame la Directrice Adjointe de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône en charge des politiques sociales et territoriales (Sandrine Roulet)*

*Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université*

*Mesdames et Messieurs les élu.e.s*

*Mesdames et Messieurs les directeurs de Centres hospitaliers*

*Mesdames et Messieurs les représentants des Unions régionales des professionnels de santé*

*Mesdames et Messieurs les représentants des associations*

*Mesdames et Messieurs*

C'est une grande joie pour moi de vous retrouver et de constater, à nouveau, l'intérêt que suscite à nouveau ce genre de journée, à vocation d'échange et de réflexion autour de la santé globale et de la manière dont les villes s'intègrent à cette problématique.

Une journée dans la lignée de l'appel des Villes « **Healthy cities, healthy citizens** », que Lyon avait lancé en février 2022 avec plus d'une vingtaine de cités européennes, pour porter auprès des ministres de la santé européens la voix et l'expérience des Villes en matière de politique de santé.

Une journée en résonance aussi, avec une rencontre-colloque que nous avons accueillie ici même, en septembre dernier, comme étape phare d'une tournée nationale lancée par le journal Le Nouvel Observateur. A la rencontre des institutions, des chercheurs, des professionnels et des responsables politiques désireux de mettre en œuvre le concept « One Health ». La présence et l'intervention de Benoît Miribel ce matin, merci à vous, l'illustre et l'atteste : Lyon est un endroit tout indiqué pour en parler.

Ce midi, ce qui nous réunit, c'est aussi un motif de fierté et de satisfaction, pour nous tous évidemment. L'occasion de marquer solennellement l'étape charnière que constitue la signature du Contrat Local de Santé de la Ville de Lyon. Un « contrat » que nous allons parapher avec beaucoup d'humilité – *eu égard à l'ampleur des défis à relever* - mais qui se veut néanmoins très ambitieux.

A plus d'un titre.

Ambitieux, il l'a été dès le processus de confection. Ce point a déjà été abordé préambule par mon adjointe à la santé, à la prévention et à la santé environnementale, Madame Céline De Laurens, que je salue et remercie pour son investissement et sa détermination, tout comme l'ensemble de sa délégation.

Mais je tiens quand même à le réitérer.

Le projet a été lancé par l'ARS et la ville de Lyon est co-porteuse, cependant il rassemble une quantité et une qualité de partenaires assez exceptionnelles. Auxquels je souhaite exprimer ma plus profonde reconnaissance au nom de tous les Lyonnais et de toutes les Lyonnaises parce qu'elle acte – *elle entérine* – une nouvelle conception de l'action coordonnée en matière de santé qui en assimile toutes les dimensions. Et des dimensions maintenant perçues et comprises comme interdépendantes ! Ce qui constitue un progrès remarquable vers une approche intégrée, éminemment prometteuse ... surtout dans un monde où la séparation des modes d'action, les cloisonnements, voire les malentendus liés à des logiques étrangères les unes aux autres, ont souvent et à juste

titre, été déplorés par les acteurs du système. Comme par ses bénéficiaires désignés : les usagers.

Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire qu'il fallait remettre le patient au centre ? Bon ... peut-être pas suffisamment. En tout cas, ces dernières années de nombreuses associations de patients, d'usagers, de malades chroniques se sont constituées.

Beaucoup d'observateurs impartiaux admettent, de fait, que cela a permis d'améliorer les prises en charge, parce que la bonne observance et la compliance résultent de la compréhension, de l'acceptation, de l'engagement de la personne qui reçoit les soins. De son autonomie souvent. Les personnes traitées sont également pourvoyeuses de savoir et de connaissance. Qu'elles peuvent se communiquer entre elles autant qu'au personnel soignant.

Malgré les craintes soulevées par cet assez récent partage des pouvoirs, les partenaires du soin ont tous à y gagner.

C'est pourquoi je me félicite que nous puissions compter aux côtés des HCL, des centres hospitaliers, des URPS médecins, pharmaciens infirmiers, kiné, sages-femmes, chirurgiens-dentistes ... que nous puissions compter sur France Assos Santé qui regroupe de nombreuses associations dont le rôle est de porter la voix des usagers. Et notamment de celles qui représentent les malades chroniques, puisque c'est une donnée majeure de la modernité de devoir composer avec leur situation au cœur des populations occidentales.

Au niveau de notre collectivité, j'ai envie de dire que le renversement symbolique à opérer est du même ordre que celui réalisé par le système de santé au cours des décennies écoulées. Il nous faut « remettre les habitantes et les habitants au centre », en pleine conscience de leur diversité de parcours, de vécus, de conditions et de situations.

C'est pourquoi le diagnostic préalable réalisé sur la commune de Lyon, avant la rédaction de ce CLS a été d'une telle importance. Un diagnostic à la fois quantitatif et qualitatif portant sur l'offre et la consommation de soin, pour évaluer nos ressources collectives, la robustesse et l'agilité de leurs articulations. Qu'il s'agisse des entretiens, des auditions, de la passation de questionnaires et de leur dépouillement, de la compilation des données ; des rencontres et des suivis longitudinaux, on peut rétrospectivement se réjouir que tout le monde ait joué le jeu et que vos structures et institutions respectives se soient investies aussi pleinement et aussi généreusement.

Vous le savez, les préoccupations qui ont émergé reflètent nos préoccupations dominantes : la santé environnementale, les publics vulnérables et les inégalités

territoriales de santé, les moyens économiques et humains engagés dans l'éducation à la santé.

L'ambition de ce contrat local reflète aussi l'ambition de Lyon, ville historique de la santé. De l'hygiénisme d'hier à la recherche de pointe d'aujourd'hui, en passant par la mise au point de vaccins et de médicaments avec nos universités, nos entreprises leaders, notre écosystème autour de bio-district. L'académie de l'OMS qui va jouer un rôle majeur pour la formation, la diffusion de bonnes pratiques, la mise en place d'un réseau d'alerte sur les maladies infectieuses émergentes. Notamment.

Et lorsque je dis cela, je sais qu'on pourrait facilement oublier – *certes peut-être pas les spécialistes que vous êtes* – qu'une très grande part des déterminants de santé d'une population ne réside pas tant dans l'indispensable système de soin... qui a vocation à soulager les souffrances, à guérir les maladies ou à vivre avec, de manière supportable. Mais dans notre environnement à la fois naturel et humain.

Autrement dit, sans vouloir trop m'attarder à nouveau dessus : sur la qualité de l'air, de l'eau et de la terre. Sur la qualité des aliments. Oui, il nous faut de la nature en ville, de la biodiversité, du repos, de l'ombre, de la beauté. De la pratique sportive, de l'épanouissement, des attachements. Il paraît que rire dix minutes par jour est une bonne médecine. Lire ou parler à un être cher aussi, m'a-t-on dit. Je veux bien le croire.

A l'inverse, oui, il nous faut veiller à minimiser au maximum les expositions des personnes à un nombre important de substances nocives, aux polluants, aux perturbateurs endocriniens, à des résidus de pesticides, à des possibles cancérigènes, à des effluents chimiques divers et variés, au tabac, au gras, au sel, au sucre, à l'alcool excessif – *je le pointe puisque c'est actuellement le fameux « dry january » !*

Et puis, les addictions n'ont rien de bon pour personne. Je pense notamment aux écrans pour les jeunes. Et pour tout le monde, l'isolement, le stress, la précarité, le froid en hiver, les canicules en été, le mal logement ... autrement dit, pour une large part, la désaffiliation, la relégation, les difficultés économiques et sociales. La dureté des conditions de vie, la pauvreté et la pénibilité de certaines activités professionnelles grèvent l'espérance de vie en bonne santé et même l'espérance de vie tout court.

Face à ces constats, il nous faut donc intervenir tous ensemble **sur quatre axes**, si nous voulons être absolument utiles au projet qui nous lie. Et sur le long terme ! Je les rappelle :

**Premièrement**, œuvrer pour promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être. Vous l'avez compris, ça se joue à tous les niveaux : les aménagements,

l'éducation, les modes de circulation, les espaces verts, les lieux de culture, la bataille pour l'égalité et contre les discriminations.

**Deuxièmement**, développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé.

**Troisièmement**, favoriser l'accès à la santé et aux droits pour toutes et pour tous. Le non-recours ou les recours au soin trop tardifs aboutissent à des pertes de chance qui parfois fragilisent, non seulement un individu, mais tout un collectif, voire une communauté. Des solutions existent. Il faut les expérimenter puis les généraliser quand elles ont fait leurs preuves.

**Quatrièmement**, développer la coordination, la mise en réseau des acteurs du champ de la santé. Ce que nous sommes précisément en train de faire.

Et puis évaluer l'efficacité des actions entreprises à l'aide d'indicateurs adéquats et d'une gouvernance de suivi.

Je me réjouis intensément que nous soyons parvenus avec l'ARS à fédérer une trentaine d'acteurs de la santé aussi considérables que vous l'êtes, avec votre diversité. Et qu'ainsi, nous ayons réussi à nous unir autour de ces valeurs, d'une vision partagée de la santé globale et d'un programme qui la traduise en actes. Quel aboutissement !

Je pourrais conclure en vous disant, en tant que Maire, que la ville de Lyon s'est parallèlement engagée depuis le début de ce mandat à amplifier ses politiques publiques sur toute une série de thématiques qui figurent précisément dans ce contrat local. Et que d'une certaine manière, comme pour vos propres stratégies et orientations, celui-ci a la grande vertu de les rendre plus visibles, plus cohérentes, mieux connectées. Pour Lyon, je pense à la santé scolaire, à la stratégie sport-santé, à la « maison des femmes », au plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens, à l'expérimentation d'un nouveau modèle de financement de la prévention, notamment dans les QPV. Et ainsi de suite.

La vérité, c'est que l'amélioration de la santé, à Lyon, nous la voyons comme adossée à l'amélioration de la qualité de vie par la transformation positive du cadre de vie combinée à l'action transversale de toutes nos délégations. Quasiment. Au-delà de celles que j'ai pu citer précédemment.

C'est une priorité absolue qui est là, y compris, ou surtout peut-être, quand nous mettons en place des réponses concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement

climatique, via une politique concertée de transition écologique au service de l'intérêt général.

Ainsi, nous sommes sur tous les fronts. Vous aussi, vous l'avez magnifiquement prouvé en construisant tous ensemble ce fantastique outil qu'est le contrat local de santé.

Je vous en remercie infiniment.

Je vous remercie pour votre écoute.

Et je vous propose maintenant de venir le signer avec moi.